Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213501174-20251216-2025121610001-DE

COMMUNE DE GAËL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation **Le 11.12.2025**

L'an deux mil vingt-cinq
le **seize décembre** à **dix-neuf heures trente**
Le **Conseil Municipal,** légalement convoqué**,**
S'est réuni, à la mairie de GAËL,
en séance **ordinaire** publique
Sous la présidence de **Denis LEVREL, Maire.**

Date d'affichage :
Le 11.12.2025

Etaient présents : M. LOHAT Alain, Adjoints, M. PAGIER Ludovic, Mme UNTERDORFEL Frédérique, Conseillers délégués ; M. BODIN Mickaël, Mme LE ROY Laetitia, M. BLOT Olivier, Mme DESTRUHAUT Valérie Mme BOSCHERIE Modestie, Conseillers municipaux.

Nombre de conseillers :

Etaient excusés : M. BETHUEL Cédric, M. BOUCHET Jean-Jacques, M. GERMAIN Laurent, M. LUBIN André, Mme COLLIAUX Valérie (arrivée 20h10),

En exercice : 17

Etaient absents : Mme CHOUPEAUX Nolvenn, M. DELOURME Sébastien, M. GOUYETTE Nicolas.

Présents : 10
Votants : 11

Mme LE ROY Laetitia a été élue secrétaire.

Objet : 2025121610 – Budget commune – Décision modificative N°2-2025

Afin de mandater les dépenses correspondantes, il est nécessaire de prendre une décision budgétaire modificative pour augmenter les crédits du chapitre 65 comme suit :
Chapitre 65 :
Compte 65316 : + 1000 €
Compte 65313 : + 3500 €

Chapitre 012
Compte 6413 : - 4500 €

Après discussion et délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des votants :
- Valide la décision budgétaire modificative comme indiqué ci-dessus ;
- Autorise M. Le Maire ou l'adjoint délégué à signer toutes pièces afférentes à cette décision.

Fait et délivré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Le Maire,